

## Recherches sociographiques



Allain BACCIGALUPO, avec la collaboration de Luc RHÉAUME,  
*Les administrations municipales québécoises, des origines à  
nos jours,II. L'environnement municipal*

Jacques Léveillé

Volume 28, numéro 2-3, 1987

La famille

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Léveillé, J. (1987). Compte rendu de [Allain BACCIGALUPO, avec la collaboration de Luc RHÉAUME, *Les administrations municipales québécoises, des origines à nos jours,II. L'environnement municipal*]. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 494–496. <https://doi.org/10.7202/056322ar>

d'autres encore auront le goût de faire œuvre semblable, par ses ambitions scientifiques, dans tellement de domaines de recherche où nous n'avons guère mieux que des essais.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,  
Université Laval.*

Alain BACCIGALUPO, avec la collaboration de Luc Rhéaume, *Les administrations municipales québécoises, des origines à nos jours*, II. *L'environnement municipal*, Montréal, Agence d'Arc, 1984, 550p.

La publication du deuxième tome de *Les administrations municipales québécoises* complète l'important travail de compilation que s'était fixé Alain Baccigalupo, avec la collaboration de Luc Rhéaume. Le premier tome rassemblait des textes traitant des corporations municipales à la base de notre système d'administration locale. Le deuxième porte sur les environnements gouvernementaux. Les éléments d'information retenus pour ce deuxième tome sont généralement tirés de documents gouvernementaux et ministériels ou de publications diffusées par les commissions d'étude et les associations municipales. Il s'agit donc, pour emprunter l'expression des auteurs, d'une anthologie administrative qui projette la version « officielle » de ce qui constitue les environnements des administrations locales québécoises. Ainsi, sans exclure systématiquement les analyses effectuées à l'extérieur des ministères et des associations, les auteurs accordent peu de place aux travaux des chercheurs, universitaires et autres, sur les thèmes abordés. Il en résulte une présentation dans laquelle la dimension analytique proposée de l'extérieur est mise en retrait au bénéfice des dimensions descriptives et analytiques en provenance de l'intérieur. À cause de ces choix dans la sélection des textes, les amateurs et les spécialistes de l'analyse de l'administration publique trouveront, à la lecture de ce livre, moins de stimulations que les amateurs ou spécialistes d'une approche plus traditionnelle de l'administration publique locale. Ce sera, pour les uns et pour les autres, une occasion de répondre à l'invitation des auteurs et à aller plus loin dans l'étude du système municipal, tout en faisant le meilleur usage des informations présentées de façon très soignée et parfois très stimulante.

Les deux premiers environnements dont traite l'ouvrage aux chapitres 7 et 8 concernent les structures intermédiaires qui se dressent, entre les corporations municipales d'une part, et le gouvernement provincial québécois, ses ministères, ses agences et ses commissions d'autre part. La section du chapitre 7 consacrée aux municipalités de comté laisse à entendre que chacun des environnements qui sera présenté par la suite bénéficiera d'une documentation sur son enracinement historique. Il n'en est rien. L'anthologie, et c'est déjà énorme, porte sur les deux dernières décennies et ne fournira pas de documents permettant de plonger dans le passé des communautés urbaines ou dans les cas de figures historiques des relations provinciales-municipales, fédérales-municipales et fédérales-provinciales sur les questions municipales. Aussi, le traitement accordé aux municipalités de comté n'apparaît pas très conforme au plan suivi dans le reste du livre. De plus, la

présentation, sous forme monographique, des municipalités de comté, est à la fois incomplète et fort peu articulée à ce qui leur succédera, soit les municipalités régionales de comté, abordées dans la deuxième section du chapitre 7.

La présentation des municipalités régionales de comté est très efficace. Elle offre, bien sûr, une information officielle indispensable. Mais elle ouvre surtout la voie à une perspective analytique qui risque de susciter des interrogations complémentaires et, partant, de prolonger la pertinence du présent ouvrage. Ainsi en est-il du chapitre 8, qui tire toute sa richesse de la mise en parallèle des trois expériences de communautés urbaines et régionales de Québec, de Montréal et de l'Outaouais, et incite, en conclusion, à poursuivre une réflexion sur la comparaison des trois tentatives de « gouvernement métropolitain » au Québec.

Le chapitre 9 sur les contrôles étatiques exercés à l'endroit des administrations locales est utilisé pour introduire, encore une fois, l'obsédante clarification conceptuelle que les étudiants en administration publique ont lue, entendue, discutée, retransmise par écrit, par oral, etc., *ad nauseam*. Certes, il est probablement approprié, dans le cadre d'une anthologie sur les administrations municipales, de reprendre les distinctions entre centralisation, concentration, déconcentration, décentralisation et, pourquoi pas, « déconcentration », ainsi que la nomenclature des avantages et des désavantages théoriques attribués aux uns et aux autres. Toutefois, lorsque toutes ces mises au point sont faites, il en reste bien peu pour documenter ce qui, dans la réalité, rend compte de la dynamique des rapports entre les corporations municipales de base et les structures intermédiaires, d'une part, et l'appareil administratif et gouvernemental québécois d'autre part. Aussi, ce chapitre demeure insatisfaisant quant à l'évaluation empirique des contrôles étatiques québécois sur les administrations locales. La dernière section du même chapitre, portant sur les relations fédérales-provinciales en matière municipale, ne relève pas plus le défi. Les sources fédérales qui sont reproduites ne laissent aucune place à la présentation d'analyses des rapports réels entre les provinces, dont le Québec, et le fédéral, eu égard aux corporations municipales. Sauf à la toute fin du chapitre, lorsque les auteurs nous font revivre, de façon très efficace, un important conflit fédéral-québécois au sujet de subventions fédérales aux municipalités.

Baccigalupo et Rhéaume se devaient probablement de conclure leur anthologie par une réflexion plus large sur la démocratie locale, eu égard aux contraintes environnementales traitées dans le tome deux. Ils ont décidé d'être plus généreux et de nous offrir un long chapitre qui traite des partis politiques municipaux, des groupes de citoyens, et des diverses mesures adoptées au cours des dix dernières années pour démocratiser et revaloriser les processus électoraux et décisionnels dans les corporations municipales du Québec. Bien que la localisation de ce thème dans le premier tome eût été plus logique, il ne faut pas être trop pointilleux, puisqu'il s'agit probablement du chapitre le plus équilibré, en termes des sources utilisées, et le plus stimulant, en termes des questions posées, de toute l'anthologie.

La confection d'un recueil de textes n'est pas une mince tâche. Il faut, dans un premier temps, jeter le filet assez loin et assez large pour rassembler l'ensemble des documents d'information et d'analyse sur les thèmes retenus. Il faut ensuite effectuer des choix parfois douloureux parmi les sources disponibles. La deuxième étape est souvent rendue plus difficile parce que la première a été plus généreuse. Dans le cas présent, les

auteurs ont décidé de lancer le filet dans les environs immédiats des ministères, des commissions d'étude et des associations. Ce qui rendait la deuxième étape relativement moins angoissante, mais aussi moins complète et moins systématique. C'est la faiblesse majeure de l'ouvrage. Par contre, sa principale qualité est de toujours présenter des textes pertinents, intéressants, et conséquents sous chacun des titres et sous-titres traités. Il s'agit sans conteste d'un recueil que toutes les municipalités et tous les départements de science politique et de droit administratif du Québec doivent recommander comme lecture et comme référence à leurs employés et à leurs étudiants.

Jacques LÉVEILLÉE

*Département de science politique,  
Université du Québec à Montréal.*

Serge GUIMOND et Guy BÉGIN, *Le choc de l'informatique : les répercussions psychosociales et le rôle des attitudes*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987, 88p.

Celui qui s'intéresse à l'interaction entre l'homme et l'ordinateur ne devrait pas se laisser dérouter par le titre « choc » de cette monographie. Car autant les synthèses qui s'y retrouvent peuvent intéresser l'étudiant, l'homme d'affaires, l'intervenant en organisations ou le travailleur syndical, autant elles peuvent être utiles au chercheur qui désire une vue d'ensemble ou un point de départ pour une recherche.

L'objectif premier du livre est de dresser un bilan des recherches empiriques (lire quantitatives) qui portent sur les réactions, les attitudes et les comportements des individus en rapport avec l'informatique, à l'école, au travail ou à la maison. Le rôle de l'attitude (pour laquelle on a négligé de donner une définition même sommaire) dans le processus d'introduction de l'informatique dans la vie courante constitue sans doute l'originalité et l'intérêt de l'ouvrage. On commente particulièrement les différences d'attitude entre les hommes et les femmes, et le fait que l'utilisation de l'ordinateur en soi semble changer l'attitude des utilisateurs envers l'informatique. Les auteurs apportent généralement des conclusions appuyées et nuancées, indiquant, par exemple, les différentes réactions de divers groupes de la population envers l'informatique.

On peut cependant déceler deux problèmes. D'abord, des conclusions parfois hâtives et des prises de position pour le moins surprenantes. Les auteurs écrivent, par exemple : « Si la possession de cassettes de jeux vidéo constitue l'une des principales caractéristiques des détenteurs d'un ordinateur personnel, on peut penser que cela confirme l'idée que la principale utilité de l'ordinateur personnel est une fonction ludique. » (P. 60.) Les individus qui ont des jeux d'ordinateur ne font pas nécessairement que jouer, et il est encore plus difficile de croire que toutes les personnes qui achètent un ordinateur personnel ne l'utilisent pas pour travailler. Les auteurs déclarent, d'autre part : « Mais nous n'avons pas cherché à exclure certaines données pour des raisons méthodologiques tout simplement parce qu'il s'agit d'un nouveau domaine de recherche et qu'habituellement, une mesure plus ou moins adéquate demeure supérieure à aucune